

Chapitre 1

Les ambitions de Louis XVI

(1774-1783)

~ Chronologie

10 mai 1774	Mort de Louis XV, avènement de Louis XVI.
2 juin 1774	Renvoi du duc d'Aiguillon, remplacé par Vergennes.
24 août 1774	Renvoi du chancelier Maupeou et de l'abbé Terray. Ce dernier est remplacé par Turgot.
13 septembre 1774	Édit autorisant le libre commerce du grain.
12 novembre 1774	Rétablissement des parlements.
Avril-mai 1775	« Guerre des farines ».
11 juin 1775	Sacre du roi.
5 janvier 1776	Édits supprimant la corvée royale et réorganisant les corps de métier.
12 mars 1776	Lit de justice pour enregistrer les édits réformateurs.
24 mars 1776	Création de la Caisse d'escompte.
12-18 mai 1776	Renvoi de Turgot, remplacé par Clugny de Nuits. Maurepas devient président du conseil royal des Finances.
4 juillet 1776	Déclaration d'indépendance des États-Unis.

27 septembre 1777	Démission du comte de Saint-Germain, remplacé par Montbarrey.
17 décembre 1777	La France reconnaît l'indépendance des États-Unis.
6 février 1778	Alliance militaire franco-américaine.
10 juillet 1778	Louis XVI déclare la guerre à l'Angleterre.
13-15 juillet 1780	Débarquement du corps expéditionnaire français en Amérique du Nord.
19 février 1781	Parution du <i>Compte-rendu au roi</i> de Necker.
19-21 mai 1781	Démission de Necker, remplacé par Joly de Fleury.
22 mai 1781	Édit de Ségur fermant aux roturiers l'accès aux hauts grades de l'armée.
19 octobre 1781	Capitulation de l'armée anglaise de Cornwallis à Yorktown.
22 octobre 1781	Naissance du Dauphin Louis Joseph Xavier.
21 novembre 1781	Mort de Maurepas, Vergennes devient dès lors le principal conseiller du roi.
12 avril 1782	Défaite navale des Saintes, capture de l'amiral de Grasse par les Anglais.

■ ■ I. Premières réformes

A. Un roi rassurant

Le 10 mai 1774, devant les courtisans rassemblés dans le salon de l'œil-de-Bœuf, le duc de Bouillon prononce la formule rituelle : « Messieurs, le roi est mort ! vive le roi ! » Né le 23 août 1754, Louis XVI est le petit-fils de Louis XV. Il n'était que troisième dans l'ordre de succession, mais les décès de son frère aîné (1761) et de son père le Dauphin Louis (1765) en décidèrent autrement.

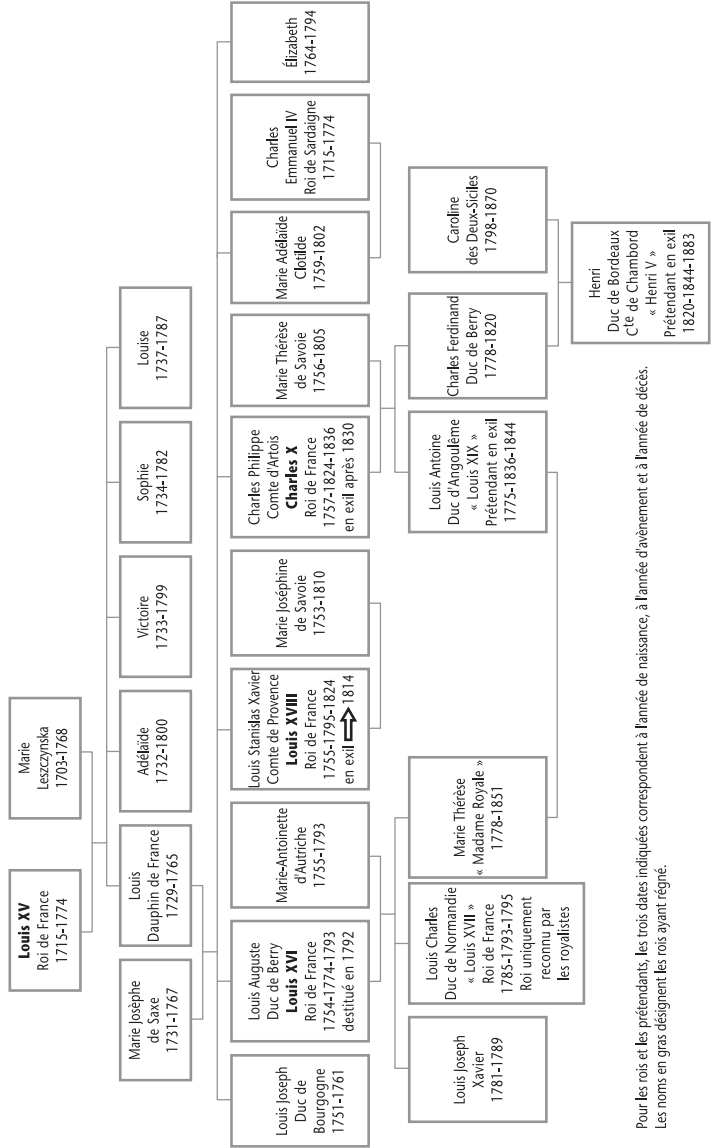
Le jeune monarque a reçu une excellente éducation, dont le plan a été soigneusement élaboré par son père et, après la mort de ce dernier, appliqué – avec quelques inflexions – par le duc de La Vauguyon. Il connaît le latin, l'allemand et l'espagnol ; lit et parle couramment l'anglais ; se passionne pour l'histoire, la géographie et l'astronomie, tout en montrant d'excellentes dispositions en géométrie. Contrairement à ce qui a été souvent avancé, son éducation politique n'a pas été négligée : son précepteur lui a fait lire les traités de philosophie politique de son temps, notamment Montesquieu, et l'a aidé à composer un recueil de réflexions sur la pratique du pouvoir royal. Ce petit cahier contient tous les éléments constitutifs de l'imaginaire politique de Louis XVI : respect des institutions de la monarchie absolue, dont le roi garantit l'équilibre, rejet de la vaine gloire, hantise de la guerre civile et culture du secret. S'il n'est pas apocryphe, le « On ne m'a rien appris » prêté au nouveau roi lors de son avènement témoigne davantage d'un mouvement de stupeur que d'un regret effectif. Le seul reproche qui puisse être formulé à l'encontre de Louis XV est de ne pas avoir permis au Dauphin de participer aux séances du conseil et de se préparer concrètement à son futur métier de roi. En outre, l'éducation corporelle du prince a été un échec complet. Comme il le reconnaît lui-même, nourrissant en ce

domaine un complexe d'infériorité, Louis XVI manque de prestance et se sent mal à l'aise dans les cérémonies publiques. De grande taille, il se laisse peu à peu gagner par l'embonpoint, malgré une pratique régulière de la chasse, son activité favorite. Il ne quitte guère son château de Versailles, sinon pour aller à Paris ou dans les autres résidences royales des environs. L'inspection du nouveau port militaire de Cherbourg en 1786 constitue son seul déplacement en province. Dès son avènement, il peut compter sur l'appui politique de ses deux frères, le comte de Provence (futur Louis XVIII) et le comte d'Artois (futur Charles X), qui le soutiennent loyalement jusqu'en 1789, même si la défense de leurs intérêts pécuniaires suscite régulièrement des frictions avec le contrôleur général des finances et contribue à la mauvaise réputation de la Cour. Depuis 1770, Louis XVI est marié à Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'impératrice Marie-Thérèse. Leur mariage avait scellé l'alliance franco-autrichienne, l'un des tournants diplomatiques majeurs du XVIII^e siècle, mettant un terme à plus de deux cents ans d'affrontements ouverts ou larvés.

Une série de mesures symboliques marque la volonté du jeune monarque d'instaurer une pratique vertueuse du pouvoir. Première victime de cette politique du changement, la dernière maîtresse en titre du feu roi, la comtesse du Barry, est exilée, tandis que le couple royal tient à afficher son bonheur conjugal, malgré l'absence d'enfants les premières années. Sur le plan politique, Louis XVI choisit pour proche conseiller le comte de Maurepas (1701-1781), l'ancien ministre de Louis XV disgracié en 1749, ce qui est une façon de satisfaire la «vieille Cour». Choiseul, qui tente un fracassant retour en grâce en juin, est sèchement éconduit par le roi, qui ne perd en outre guère de temps à se débarrasser du «triumvirat» au pouvoir depuis 1771 : le duc d'Aiguillon est démis de ses fonctions en juin, l'abbé Terray et le chancelier Maupeou à la fin du mois d'août. Le 12 novembre, dans le palais de la Cité, Louis XVI réunit la première assemblée des princes du

sang et des pairs du royaume, pour annoncer solennellement le rétablissement des cours souveraines supprimées par son grand-père. Les parlementaires parisiens, préalablement rappelés d'exil, reprennent aussitôt leurs sièges. Les parlements de provinces sont pareillement rétablis dans les mois qui suivent. Du lieu de sa retraite, Maupeou aurait remarqué : « J'avais fait gagner au roi un procès qui durait depuis trois cents ans. Il veut le reperdre, il en est le maître. » Au regard de la suite des événements, tous les biographes de Louis XVI s'accordent à dire que le monarque a commis ici une terrible erreur, compromettant irrémédiablement l'avenir de la monarchie. Ce rappel des parlements est parfois même présenté à demi-mot comme le fruit d'un complot délibérément ourdi pour affaiblir l'autorité royale. Mais cette décision ne doit pas être comprise comme une mesure démagogique hypothéquant, dans une lecture trop déterministe, les « dernières chances » de la monarchie. Il s'agit d'un acte politique fondateur, destiné bien au contraire à rétablir la confiance du public dans les vertus de modération du roi, garant de l'équilibre des institutions. Et ce retour de la confiance est le préalable nécessaire au succès des futures réformes.

Ces mesures rendent effectivement Louis XVI très populaire, notamment dans la capitale, qui était devenue profondément hostile à son prédécesseur. Le nouveau roi reçoit le surnom de « Louis le Désiré » et de « Louis le Bienfaisant ». On le compare à Henri IV et à Louis XII, deux princes qui ont fait l'objet d'une profonde mythification au XVIII^e siècle, et de multiples inscriptions rappellent que « IV + XII font XVI ». Le 11 juin 1775, la cathédrale de Reims accueille la traditionnelle cérémonie du sacre, destinée à renforcer le prestige religieux du roi, fortement entamé sous Louis XV. Comme pour les parlements, sur le plan temporel, Louis XVI fait ici œuvre de restaurateur d'un équilibre spirituel rompu par son prédécesseur, afin de rassurer ses sujets dans un contexte de grande inquiétude économique et financière.



Pour les rois et les prétendants, les trois dates indiquées correspondent à l'année de naissance, à l'année d'avènement et à l'année de décès.
Les noms en gras désignent les rois ayant régné.

~ Généalogie simplifiée des derniers Bourbons.

B. Le programme de Turgot

L'abbé Terray a été remplacé au contrôle général des finances par Turgot, le très prometteur intendant de Limoges. Peu après avoir appris sa nomination, celui-ci écrit au roi pour lui présenter les principes fondamentaux de sa politique financière : « point de banque-route, point d'augmentation d'impôt, point d'emprunts ».

~ Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781)

Le nouveau contrôleur général des finances de Louis XVI est issu d'une grande dynastie de la noblesse de robe. Son grand-père a eu une longue carrière d'intendant et son père a été magistrat au parlement de Paris et prévôt des marchands (maire) de Paris. Après avoir commencé des études de théologie, le jeune Turgot s'oriente vers le droit et entame une carrière de magistrat dans la plus pure tradition familiale. En 1753, il devient maître des requêtes et se fait un nom parmi les intellectuels de son temps, notamment en collaborant à l'*Encyclopédie*, dont il rédige un article très remarqué sur les « Foires et marchés ». En 1761, il est nommé intendant de Limoges, l'une des généralités les plus pauvres et les plus enclavées du royaume. Sa gestion est exemplaire : il améliore la répartition de l'impôt, développe les voies de communications, introduit avec succès de nouvelles cultures et favorise les institutions de bienfaisance. Il se distingue notamment par le soin qu'il apporte à la rédaction de ses circulaires, caractérisée par un souci permanent de pédagogie. Sa renommée dépasse largement les frontières du Limousin. En 1766, il publie des *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, dans lesquelles il expose sa théorie de l'équilibre économique, basée sur la liberté des échanges et du travail.

Il devient rapidement l'un des «économistes» les plus en vue du royaume, conciliant avec succès la théorie et la pratique. C'est au vu de cette réussite que Louis XVI et Maurepas décident de lui confier le Contrôle général des finances le 24 août 1774. Après son renvoi, en mai 1776, il se retire totalement de la vie publique et se consacre à la traduction de poèmes latins, devenant même président de l'Académie des inscriptions et belles lettres en 1778. Il meurt brutalement d'une infection le 18 mars 1781. La mémoire de Turgot est dès lors soigneusement entretenue par ses amis Du Pont de Nemours et Condorcet, à l'origine du mythe de «l'homme de la dernière chance». Cette idée fut reprise et développée en 1961 dans *La Disgrâce de Turgot*, maître ouvrage d'Edgar Faure, ancien ministre des Finances de la IV^e République, qui entendait par ce biais interpréter son propre destin politique.

Dès son arrivée au pouvoir, Turgot entend mener une politique de réduction drastique des dépenses de la monarchie : abaissement des gratifications accordées à la noblesse, diminution du traitement des ministres, meilleure gestion du domaine royal, rachat et suppression d'offices inutiles. De peu de portée réelle, ces mesures sont avant tout destinées à frapper l'opinion publique et donner le signal du changement dans la direction des finances de l'État.

L'édit du 13 septembre 1774 qui assure la liberté du commerce des grains constitue sans nul doute la première réforme économique de profondeur opérée à l'initiative de Turgot : «[Sa Majesté] s'est résolue à rendre au commerce des grains, dans l'intérieur de son royaume, la liberté qu'elle regarde comme l'unique moyen de prévenir, autant qu'il est possible, les inégalités excessives dans les prix et d'empêcher que rien n'altère le prix juste et naturel que doivent avoir les subsistances, suivant la variation des saisons et l'étendue des